

LA QUESTION MIGRATOIRE AU XXI^e SIECLE

Migrants Réfugiés et Relations internationales

Catherine Wihtol de Wenden

Les migrations internationales sont devenues un enjeu majeur du 21^e siècle; mais que savons nous des retombées sur les relations internationales ?

Depuis 1980, nous avons une vague de 240 millions de migrants internationaux et 740 millions de migrants internes en 2012, inégalement répartie dans le monde (97 millions S/N , 74 millions S/S , 37 millions N/N , 40 millions N/S le reste E/O et O/E)

Les migrations questionnent plusieurs domaines des pays d'envoi et des pays d'accueil :

- la souveraineté des états
- la citoyenneté
- l'espace international

Les migrations sont à étudier dans un monde de plus en plus interdépendant et contradictoire :

renforcement des contrôle de frontières , libéralisation économique et mobilité extrême ... ;

Le processus migratoire est souvent source d'anomie , l'État n'est plus acteur exclusif; la mondialisation fait éclater un paradoxe du libéralisme où les grandes démocraties ne parviennent plus à contrôler leurs flux migratoires et violent souvent les droits de l'homme et le migrant devient un acteur qui défie l'ordre étatique.

1 Les migrations internationales: un enjeu mondial

Le nomadisme et la circulation migratoire sont des figures de l'hyper modernité. Les migrations se sont mondialisées .3% de la pop mondiale , le nombre des migrants a triplé en 40 ans. Presque toutes les régions du monde sont concernées par le départ, l'arrivée ou le transit.

La mondialisation est aussi une globalisation : distinction de plus en plus floue entre migrant du travail et d'asile, plusieurs statut au cours de sa vie(sans papier à élite qualifiée), diversification des profils

Quelques facteurs de la mobilité mondialisée :

la chute du mur de Berlin, la généralisation des passeports dans les pays du TM, l'information visuelle(internet ...), les réseaux migratoires, l'absence d'espoir, les crises politiques économiques et environnementales et les transferts de fonds(351 milliards de \$ en 2011 -plus les frontières se ferment plus cette économie est prospère)

Le glissement des catégories de migrants :

Plus les frontières se ferment, plus les migrants s'installent et l'inverse est valable ;

Plus de la moitié des migrants sont des femmes.

Ce sont les facteurs d'attraction qui font venir(le migrant est abondamment connecté)

Ce sont surtout l'absence d'horizon et l'avenir resserré qui motivent les candidats migrants et non la pauvreté ou la misère sociale.

La migration est un projet et une stratégie, une question de compétences, d'expérience et de potentiel des lieux : une ascension sociale possible.

Les enjeux migratoires d'une globalisation contradictoire

IL y a une recomposition des sphères d'influence , les grandes lignes de partage du monde sont atténuées; ex. La méditerranée avec 50% de moins de 25 ans et un tiers au chômage , rive sud, face à une démographie vieillissante en Europe.

L'enjeu démographique (riche et vieux face à jeune et disponible) pèse sur l'avenir des migrations.

Le développement dans les pays pauvres et émergents, loin de mettre fin aux migrations est souvent facteur d'accroissement des mobilités du fait de l'urbanisation, des progrès de la scolarisation et de l'individualisation des décisions de migrer.

Les facteurs de recomposition des sphères d'influence

Alors que les échanges se multiplient et que la mobilité est valorisée, la mobilité des hommes fait l'objet de restrictions , au nom de la sécurité et de la crainte pour l'intégration.

Ce qui est bon économiquement est jugé risqué politiquement. Le commerce international et les migrations obéissent à une logique inverse. Les États les plus pauvres poussent à l'ouverture des frontières , les États les plus riches veulent contrôler les migrations tout en souhaitant une plus grande ouverture du commerce international.

Une personne sur 10 migre dans les pays riches, une sur 70 dans les pays en développement. Le monde se redécoupe en champs migratoires nouveaux ; une diplomatie des migrations se construit régionalement, les migrants sont acteurs occasionnels des relations internationales, une gouvernance mondiale des migrations se met en place : le multilatéralisme en prenant en compte les questions de population (vieillesse en Europe) les ressources naturelles (pétrole, minières, pêche, forêt), les phénomènes environnementaux (réchauffement climatique pourrait doubler le nombre de migrants), les crises politiques (44 millions de déplacés dans le monde). Tous ces facteurs alimentent des migrations aux visages de plus en plus diversifiés : une migration féminisée, scolarisée, urbanisée, et qui aspire à se réaliser individuellement. D'autres facteurs d'influence migratoire : aires linguistiques, réalités géographiques ou géopolitiques, réseaux transnationaux tissés par les migrants, politiques construites par les pays de départ, politiques diasporiques.

Les relations entre migrations et développement

A long terme, le développement est un facteur d'exil et l'exil est un facteur de développement. Le départ de personnes qualifiées fait défaut au pays mais est une courroie essentielle au développement : 351 milliards de dollars de transferts de fonds en 2011 soit 3 fois l'aide publique au développement. Le migrant est considéré positif pour le pays de départ mais négatif pour le pays d'accueil. La plus part des migrants ne sont poussés ni par la pression démographique ni par la pauvreté, mais par l'envie de réaliser leur projet de vie. Le développement n'est pas la solution miracle à la fin de la migration, ni la migration l'instrument miracle au développement. La dynamique migratoire est une réponse à court terme et le développement est sur du moyen et long terme.

La sécurité intérieure et extérieure :

La « sécurisation » de l'immigration renforce le stéréotype de l'échec de l'intégration, de secondes et troisièmes générations aux allégeances douteuses, de réseaux transnationaux mafieux, de violences urbaines et d'islamisme radical.

L'externalisation du contrôle des frontières concourt à la criminalisation du passage irrégulier.

En perspective se profile l'idée que le droit à la mobilité n'est pas égal pour tous, avec une nouvelle ligne de fracture à l'ère de la mondialisation qui oppose ceux qui ont droit de circuler, les riches, originaires de pays sûrs et ceux qui sont assignés à résidence, les pauvres nés dans des pays peu démocratiques, qui comportent un « risque migratoire » et sécuritaire.

2-La souveraineté en question

Les migrations ont été un sujet d'étude interne aux sociétés et plutôt centré sur les pays d'accueil. Mais de nouveaux thèmes comme la citoyenneté ont conduit à une étude plus internationale : migrations ethniques, migrations pendulaires, circulation migratoire, retour des diasporas, espaces plurinationaux, diplomatie des migrations....

La mondialisation des flux s'organise autour de régions migratoires, en décalage avec les réalités existantes d'où un franchissement des frontières, légalement ou non. L'Etat est souvent le grand perdant de ces mobilités avec parfois une remise en cause des droits de l'homme.

La migration affaiblit 2 piliers du système politique international : la souveraineté et la citoyenneté.

Des États -nations se sentent menacés par la globalisation (par le haut) et par le multiculturalisme (par le bas). La migration défie la conception de la souveraineté car elle remet en cause la relation entre population, territoire et monopole du pouvoir. La souveraineté passe par le contrôle des frontières. La migration est une déterritorialisation des populations. Elle introduit la fluidité du passage, l'hybridation des allégeances et les identités multiples. La souveraineté est défiée dans sa définition par des populations hétérogènes et des minorités, et par sa capacité à gérer les migrations avec les accords régionaux et les règlements internationaux.

Les flux migratoires sont mondiaux du fait des facteurs d'attraction qui échappent aux règles nationales des pays d'accueil. La migration a pris de l'ampleur du fait de la fluidité des échanges. Le droit à la mobilité devient une valeur des droits de l'homme, et un facteur essentiel du développement humain.

Il y a un siècle, il était difficile de quitter son pays, les frontières étant fermées, mais facile d'entrer puisqu'il n'y avait peu de contrôle et de passeport. Depuis 1990, les pays de départ ont ouvert leurs frontières, car l'émigration est un plus. La souveraineté des états gère ses frontières en paradoxe avec le libéralisme économique.

Les états risquent l'immigration pour des raisons économiques, démographiques et droits de l'homme.
Les états ferment leurs frontières pour préserver l'ordre politique interne, l'État providence et satisfaire l'opinion publique.
La plupart des états démocratiques échouent dans le contrôle des frontières , mais ils violent aussi les conventions internationales et les droits de l'homme.

Les frontières :

Un monde sans frontières ?

L'homme moderne veut circuler, voyager, étudier , commercer avec l'étranger mais les frontières sont fermées au plus grand nombre avec des visas et des politiques dissuasives et répressives. D'où une économie du passage de la frontière , depuis 20 ans, avec esclavage moderne et prostitution..

Plus une frontière est fermée , plus ceux qui l'ont traversée s'installent. Plus elle est ouverte plus les migrants circulent.

Il y a aussi des frontières intérieures aux états lourdes de conséquences pour le travail, la vie quotidienne, la mobilité. La frontière est un obstacle à un droit de l'homme : celui de la migration et de la mobilité pour changer de vie. Cependant, elle s'estompe par la mixité des mariages,, la valorisation des échanges culturels, le développement du droit du sol, la double nationalité , la progression du multiculturalisme, la lutte contre les discriminations.

Les frontières sont aussi ouvertes à travers internet , antennes paraboliques.

La frontière est mise en échec dans ses fondements par 2 tendances : la mondialisation des flux à l'extérieur, et les processus d'identification ethnique, à l'intérieur.

L'apparition de nouveaux réseaux multipolaires , transnationaux , régionaux met en échec les frontières nationales. Le contrôle des frontières a un coût politique, économique et éthique(viol des droits de l'homme). De nouvelles frontières imaginaires se renforcent définissant un ennemi commun: ex .valorisation de population dite de « souche ».

Les réseaux transnationaux

Ils défient la souveraineté de l'État nation par l'importance des liens entre les pays de départ et d'accueil , par-delà les frontières. Le monde s'est individualisé et les États se sont déterritorialisés . L'état n'est plus le principal acteur dans les relations internationales. La globalisation conduit à une demande structurelle de main d'œuvre étrangère et à la perte du contrôle des frontières. L'entrepreneuriat ethnique génère des zones informelles de circulation des biens, des hommes et de l'argent. Les minorités ethniques sont de nouveaux facteurs de citoyenneté transnationale .

Les relations entre pays de départ et d'installation conduisent à des accords d'échange de matières premières ou de main-d'œuvre contre des procédures de régularisation.

Les diasporas(groupe national ou ethnique qui entretient un fort sentiment communautaire) sont importantes à travers le monde(ex diaspora chinoise 50 millions)

La réhabilitation de l'individu comme acteur des relations internationales

Depuis le 18^es les relations internationales ont été pensées comme des relations entre états.

Depuis 20 ans, cet équilibre a été remis en question , l'individu devient acteur privilégié des relations internationales , bousculant les règles anciennes des États

3 La citoyenneté revisitée

La citoyenneté , pilier de l'ordre politique , est affectée par les migrations. Elle s'est considérablement élargie dans son concept et sa pratique.

Selon la révolution française , le citoyen est celui qui en partage les idéaux universels et qui participe aux affaires de la cité en référence à la démocratie grecque et romaine. La citoyenneté est une qualité pour service rendu

La nationalité est une notion juridique , fondée sur le droit du sol ou le droit du sang ou une combinaison des deux,(une tendance pour les pays d'immigration), tandis que les pays de départ renforcent le droit du sang pour entretenir des liens avec leurs nationaux partis à l'étranger.

La citoyenneté est évolutive et change sous l'influence de l'immigration. De nouvelles valeurs fondées sur la socialisation dans l'espace local, la participation, le droit du sol refondent sa légitimité. Le pluralisme culturel, la lutte contre les discriminations et le multiculturalisme font évoluer son contenu.

La mobilité interroge aussi : quelle citoyenneté pour des populations mobiles ? La citoyenneté peut-elle aller au delà de l'état - nation ?

La citoyenneté plurielle et les doubles -nationaux: allégeances, ingérence, intrusion.

L'émergence des migrants dans les sphères politiques, surtout des secondes générations a introduit dans les pays d'immigration le thème de l'appartenance et dans les pays d'émigration celui de la double présence (avec des conséquences sur la nationalité : double nationalité, allégeances multiples, citoyenneté plurielle).

La dissociation entre citoyenneté et nationalité est l'un des changements les plus importants apportés par l'immigration.

Les pays d'immigration récalcitrants à ouvrir leur droit de la nationalité, initialement fondé sur le droit du sang offrent peu de possibilité d'inclure les étrangers comme nouveaux citoyens.

Le caractère transnational de la migration conduit à des situations de double nationalité, par combinaison du droit du sang (pays d'origine des parents) et droit du sol (pays de naissance des enfants), d'où de nouvelles notions : allégeances plurielles à l'égard de sphères politiques, influence politique des pays d'origine comme force collective ou diplomatie d'influence.

Le multiculturalisme et la citoyenneté transnationale

La citoyenneté n'est plus unidimensionnelle, elle est liée nécessairement au multiculturalisme dans les pays d'immigration. Elle devrait se fonder sur l'appartenance consensuelle et l'entrée libre.

Les profils des migrants sont très variés, avec des comportements culturels très contrastés.

Le multiculturalisme peut paraître comme un mode d'acceptation de l'immigration. Il conduit à une modification des imaginaires qui passe par une acceptation de l'altérité.

Tous les pays d'immigration ont douté de leur capacité d'assimilation. Dans la confrontation avec l'altérité, l'individu disparaît souvent derrière le groupe auquel il est supposé appartenir.

La citoyenneté est devenue indissociable du multiculturalisme. Celui-ci se fait porteur de valeurs universelles : non discrimination, droit à la mobilité, citoyenneté plurielle, dialogue des religions et des cultures, accueil de l'étranger, vivre ensemble.

L'immigration transforme les cadres de référence politique conduisant au « transnationalisme » et au multiculturalisme. Elle amène à reconsidérer les fondamentaux de l'État, de la citoyenneté et de la sécurité intérieure et internationale.

Elle conduit à un enrichissement du contenu des droits de l'homme et permet de penser les nouvelles valeurs du vivre ensemble.

Les réfugiés et les apatrides : des anomalies à l'ordre inter-étatique

4- Vers une diplomatie des migrations internationales

Plusieurs diplomaties des migrations existent :

accords multilatéraux : entrées et retours, et reconduction à la frontière

échanges de politique de réinsertion, de développement, ou de titre de séjour pour diplômés

droit de nationalité, gestion des flux

diplomatie des conférences sur les droits des migrants. ...

Une gouvernance mondiale des migrations a été mise en place à partir de 2003, avec un dialogue sur la migration internationale et le développement, une prise de conscience que la population active va se raréfier à l'horizon 2030.

L'idée d'un Forum mondial sur la migration et le développement a été lancée par Kofi Annan en 2006. Il est multilatéral, avec les pays d'origine, les pays d'accueil et de transit. Il s'appuie sur l'expérience d'organismes régionaux, d'ONG, de syndicats, d'associations de migrants, d'experts. Il est ouvert à tous les pays.

Les États (140) reconnaissent que les migrations internationales allaient croissant, tant par leur ampleur que leur complexité, qu'elles touchaient tous les pays. Ils ont reconnu que les migrations pouvaient être un facteur positif de développement aussi bien dans les pays d'origine que les pays de destination, à condition qu'elles s'accompagnent d'un ensemble de politiques appropriées.

Les thèmes abordés: le développement du capital humain et la mobilité de la main d'œuvre,

la protection et le renforcement des capacités des migrants pour le développement, intégrer des politiques

migratoires dans les stratégies de développement, partenariats pour la migration et le développement humain, la mobilité des travailleurs et les pratiques de recrutement

La coopération multilatérale paraît indispensable. Cependant, les acteurs ont des positions différentes: le pays d'accueil est le principal maître du jeu, le pays d'origine commence à émerger, les organismes sont plutôt un contre pouvoir. Leurs intérêts s'opposent souvent autour de l'ouverture ou la fermeture des frontières, ce point s'articule autour d'autres enjeux: la souveraineté, la sécurité, l'État providence, les besoins démographiques, les pénuries sur le marché du travail, l'immigration clandestine, la reconnaissance du droit à une vie meilleure, aux soins médicaux, les droits de l'homme, l'opinion publique souvent hostile à l'immigration

Une convention comme texte de référence devrait s'appuyer sur les conventions internationales existantes en renforçant les droits des migrants. La gouvernance mondiale des migrations s'appuie sur la convention de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille de 1990 adoptée par l'AG des Nations unies (signée par 1/4 des pays et aucun État occidental)

La coopération régionale : le droit de mobilité existe dans le cadre des accords régionaux pour les ressortissants des États membres : ex Union européenne

Les accords bilatéraux ont souvent pour objet de limiter les flux migratoires par des reconduites à la frontière des sans papiers, en échange de politique de développement, d'accords commerciaux ou l'attribution de titres de séjour pour les élites.

5-Conclusions

Le monde bouge et la migration est devenue un enjeu mondial, riche de conséquences sur la scène internationale ; tant pour les états que pour les relations internationales. Les contradictions sont légion entre les flux et le contexte institutionnel. Le PNUD précise que la mobilité est un facteur essentiel du développement humain. Pourtant les 2/3 de la population mondiale ne peut pas circuler librement et les mécanismes d'une gouvernance mondiale des migrations peinent à s'affirmer.

La migration est une des principales causes de transformation du monde .Elle en est aussi la conséquence car elle entretient des relations complexes avec la mutation des sociétés et des économies. Pour la Chine ,l'Inde et l'Afrique les migrations sont des stratégies d'adaptation ; elles favorisent le développement des populations restées sur place, mais le développement stimule aussi les migrations du fait de l'exode rural de l'urbanisation et de l'information.

La gestion des migrations dans les pays d'accueil et d'envoi est l'un des grands enjeux politiques des États, car elle met face à face des objectifs contradictoires.

Kofi Annan rappelait que « l'histoire nous enseigne que les migrations améliorent le sort de ceux qui s'exilent mais font aussi avancer l'humanité toute entière. Tant qu'il y aura des nations, il y aura des migrants ; les migrations continueront, elles font partie de la vie. Il ne s'agit donc pas de les empêcher , mais de mieux les gérer et que toutes les parties coopèrent davantage. Les migrations ne sont pas un jeu à somme nulle. C'est un jeu où il pourrait n'y avoir que des gagnants »(06/2006)

Avec l'immigration, la nation n'est plus la communauté de base du système international dans des sociétés devenues multiculturelles. L'identité politique doit être repensée face au nouveau visage de la mobilité. L'hybridation des sociétés et les citoyennetés multiples se développent dans un monde « liquide ».

Cet ouvrage a bénéficié des échanges réalisés lors du séminaire « Migrations et relations internationales » menées par le CERI (Centre d'études et de recherches internationales de Sciences Po) avec 75 conférenciers de renommée internationale appartenant à 25 pays.